



slrb-bghm.brussels 
logement social - sociale huisvesting



Midi du Logement Social

Le jeudi 15 mars 2018

Vers un PLAGÉ obligatoire pour toujours plus d'économies d'énergie

Améliorer le confort des locataires tout en maîtrisant leurs charges et maîtriser la pollution atmosphérique sont autant d'enjeux importants pour la Région de Bruxelles Capitale. C'est pourquoi le COBRACE prévoit d'imposer aux gestionnaires de patrimoine immobilier de taille importante de mettre en place un PLAGÉ (Plan Local d'Actions pour la Gestion de l'Énergie).

Afin d'aider les SISF à anticiper cette réglementation, la SLRB a lancé un programme PLAGÉ sectoriel. Lors de ce Midi, les SISF pourront prendre connaissance de cette réglementation et évaluer les obligations futures qui leur incomberont.

Intervenant :



Pascal De Mulder

Dpt. Méthodes de calcul et outils PEB
Bruxelles Environnement

Programme

11h45 Accueil des participants et sandwiches

12h15 Présentation et débat

13h30 Fin

Le PowerPoint présenté pourra être envoyé sur simple demande : comm@slrb.brussels



Jeudi 15 mars 2018 à 11h45



SLRB, Salle du Conseil (4ème étage)
Rue Jourdan 45-55, 1060 Bruxelles



Inscription avant le 12 mars :
www.slrb.brussels